Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-212202436-20261029-84_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de PLUSQUELLEC

Séance du 29 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-neuf octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Plusquellec, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ludovic GUÉNÉGOU, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
Votants	11

Date de la convocation : 19 octobre 2026
Date d'affichage : 19 octobre 2026

Étaient présents : M. Ludovic GUENEGOU, M. Serge LE MADEC, M. Christophe LE MAOUT, Mme Catherine SINCLAIR, Mme Valérie LAGATTU, Mme Yvanne TOSSER, Mme Myriam LE GUYADER, Mme Audrey LEGARDEUR, M. Pierre AUFFRET, M. Ronan LE CREFF et Mme Lénaïg LE MANAC'H ;

Membres excusés : Mme Christelle JÉGOU et M. Thierry NOHAÏC ;

Membres non excusés : M. Christophe LOZAC'H et M. Maxime GUÉZÉNNEC ;

Procuration :
- Mme Christelle JEGOU a donné pouvoir à M. Ludovic GUÉNÉGOU.
- M. Thierry NOHAÏC a donné pouvoir à M. Ronan LE CREFF.

Mme Audrey LEGARDEUR a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 84/2026 : Création d'une commission communale de travail pour l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et la mise en place de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)

Vu l'article L. 2121-22 du CGCT et le Code de la Sécurité Intérieure,

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de former une création communale de travail pour l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et la mise en place de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE la création d'une commission communale permanente intitulée « Sécurité Civile, PCS et Réserve Communale » ;**
- **FIXE le nombre de membres de cette commission à 4 membres du Conseil Municipal en plus du Maire qui en est le Président de droit ;**
- **PROCÈDE à la désignation des membres de cette commission. Sont ainsi nommés :**
  - M. Pierre AUFFRE
  - Mme Valérie LAGATTU
  - Mme Christelle JÉGOU
  - Mme Audrey LEGARDEUR
- **DIT que cette commission se réunira sur convocation de son Président et que ses rapports seront présentés en Conseil Municipal par le rapporteur désigné par la commission.**

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Ludovic GUENEGOU

Le secrétaire de séance,
Audrey LEGARDEUR